

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service protection et gestion de l'environnement
Unité Pilotage et Gestion

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PARCELLAIRE

OBJET : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA COTIERE A MONTLUEL (3CM) et
LA SOCIETE CONCESSIONNAIRE ECOPARC COTIERE

Projet d'aménagement de la ZAC «Les Goucheronnes» sur le territoire de la commune de La Boisse.

- **Enquête publique unique** regroupant une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (P.L.U.) de la commune de La Boisse, et une enquête préalable à l'autorisation environnementale visée à l'article L.181-1 1° du code de l'environnement, volets loi sur l'eau et dérogation au titre de la destruction d'espèces et milieux protégés ;

- **Enquête parcellaire conjointe.**

En application des dispositions de l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2019 et compte-tenu de la parution tardive de l'avis d'enquête dans l'un des deux journaux locaux et de la décision du commissaire-enquêteur, l'enquête publique unique et l'enquête parcellaire conjointe relatives au projet susvisé, initialement fixée du 23 septembre 2019 au 25 octobre 2019 inclus, est prolongée jusqu'au lundi 4 novembre 2019 inclus à 18h30.

Monsieur Hervé REYMOND, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recueillir ses observations, à la mairie de La Boisse, lors d'une permanence supplémentaire, le lundi 4 novembre 2019 de 15h30 à 18h30.

Durant cette période de prolongation, le public pourra consulter le dossier, consigner dans les registres d'enquêtes correspondants ses éventuelles observations sur le projet ou sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.registre-numerique.fr/zac-Goucheronnes> ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur en mairie de La Boisse.